



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
SESSION 2024 – Rapport du jury**

STATISTIQUES

Session	Nombre de postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Candidats présents oraux	Candidats admis LP	Candidats admis LC
2020	65	743	627	180 barre à 12	177	65 barre à 13,60	2 barre à 13,50
2021	64	683	551	64	Pas d'épreuve orale	64 barre à 13,50	-
2022	67	708	572	215 barre à 12	210	67 barre à 14	6 barre à 13,90
2023	94	749	601	277 barre à 12,75	257	94 barre à 13,19	3 barre à 13,15
2024	79	815	615	241 barre 12,75/20	220	79 barre à 14,40	3 barre à 14,30

A/Épreuve écrite

Cette année, le sujet portait sur l'actualité : la cybersécurité.
Il s'agissait d'une note administrative qui devait être accompagnée d'une lettre d'invitation.

Les conditions de forme

Les conditions de forme ont été généralement respectées par les candidats. Les fautes d'orthographe n'étaient pas nombreuses.

Les conditions de fond

De très nombreux candidats n'ont pas su identifier les enjeux du sujet à savoir les conséquences sur le service public et le cadre réglementaire.

S'agissant de la lettre d'invitation, l'exercice a été compris par les candidats. Toutefois, le jury a observé des formulations maladroites et des destinataires mal identifiés.

B/Épreuve orale

RAEP

Le jury souligne la qualité des dossiers RAEP dont la plupart témoignent d'une réelle préparation, même si certains mériteraient d'être plus synthétiques.

Bien que non noté, ce document est une base qui démontre l'intérêt du candidat et permet d'orienter les échanges sur son environnement professionnel immédiat.

Le candidat doit pouvoir ainsi apporter des précisions sur ses postes, ses formations mentionnées dans son RAEP afin que le jury puisse percevoir l'intérêt du candidat pour ses missions.

Le jury a constaté que dans certains RAEP, les candidats associaient l'obtention de ce grade à un d. Enfin, la version manuscrite est à éviter, privilégier une version dactylographiée.

Présentation orale

Une bonne gestion du temps imparti à la présentation est nécessaire notamment pour permettre au candidat de pouvoir présenter son projet professionnel. Il est recommandé d'éviter de reprendre la présentation du dossier RAEP, il est indispensable d'avoir une autre approche de sa carrière.

Il est recommandé de faire apparaître clairement un plan, de s'y tenir et de démontrer la capacité à se projeter que ce soit en termes de postes, de compétences ou de domaines/périmètres d'activité, pour accéder au grade de SACE.

Certains candidats se sont illustrés par leur capacité à faire ressortir leur personnalité au travers de leur expérience professionnelle et ont su exprimer une motivation réelle à accéder à ce grade au regard d'un projet bien déterminé. Dans le cas contraire, le candidat peut être déstabilisé.

L'expérience professionnelle doit être un réel apport et non un descriptif des missions.

La réussite à cet examen nécessite une préparation sérieuse et une ouverture d'esprit.

Entretien avec le jury

La majorité des candidats a adopté une posture adaptée et a su gérer le stress pouvant être induit par cette épreuve.

Néanmoins, pour certains d'entre eux, une position défensive, voire agressive ou à l'inverse trop familière face aux questions posées a nuit à la bonne interaction avec le jury. Il ne peut être admis une remise en question ou un jugement de valeur quant à la pertinence des questions formulées.

Dans l'ensemble, les candidats disposaient de bonnes connaissances notamment sur leur périmètre immédiat. Malgré tout, ils doivent impérativement s'ouvrir sur l'environnement du ministère de l'Intérieur en consultant son intranet : centrale, police nationale, gendarmerie nationale, préfecture, secrétariat général commun départemental.

Connaître les droits et devoirs des fonctionnaires, et les différents styles de management est requis. Les grands principes du service public doivent être revus.

Prendre de la hauteur lors des mises en situation en gardant à l'esprit tout ce qui touche à la déontologie et à la laïcité.

Certains candidats, malgré leur vocation à exercer des responsabilités managériales, n'ont pas su se positionner sur des agissements, tels que la conduite à adopter en matière de discriminations, de harcèlement ou de violences.

Les fonctions sont parfois survalorisées et le candidat maintient en audition réaliser des tâches qu'il ne réalise pas vraiment, facilement détectable par le jury par le questionnement. Lorsque le candidat annonce être force de propositions, il lui est conseillé d'étayer ses propos.

Il est regrettable que certains candidats n'aient aucune projection professionnelle. Les candidats affichent trop souvent vouloir devenir l'adjoint de leur chef actuel.

Il est recommandé aux candidats de consulter les sites Intranet de leur structure, du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, mais aussi de se saisir de tous les outils mis à leur disposition (formation continue, oral blanc, relecture des derniers rapports du jury, site du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques....).

La présidente du jury

Nathalie ROUSSELET